



COMMISSION EUROPÉENNE

Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture»

Créativité, Citoyenneté et Opérations Conjointes

Support Opérationnel et Processus

Bruxelles

EACEA.B.4/

[Monsieur/Madame] [...]

Avocat

[adresse]

Objet: Affaire [...] – Dépens de l'instance

[Madame/Monsieur],

Comme vous le savez, dans l'affaire citée sous objet, le Tribunal [...] a rejeté le recours introduit par votre client[e], M/Mme [...] et a condamné [celui-ci/celle-ci] à supporter les dépens de l'instance, y compris les dépens exposés par l'Agence (voir arrêt du [...]).

Les dépens de l'Agence s'élèvent pour l'instance à un montant total de [...] €.

Ces frais représentent, pour l'agent de l'Agence, des frais administratifs divers¹ s'élevant à 260 €, ainsi que des frais d'un montant de [...] € pour les honoraires encourus par l'avocat ayant assisté l'Agence dans cette affaire, Maître [...].

Sauf réaction de votre part dans les 20 jours calendrier à compter de la réception de la présente, nous adresserons à votre client[e] une note de débit comportant les indications pratiques pour le paiement de ces dépens.

La note de débit sera envoyée à l'adresse suivante :

[...]

¹ Frais de photocopies, de missions, etc. (v. Ordonnance du Tribunal du 22 mars 2000 dans l'affaire T-97/95 (92) II – Sinochem/Conseil).

Je vous saurai gré de bien vouloir me confirmer ces coordonnées dans le délai précité.

Je vous prie d'agréer, [Madame/Monsieur], l'expression de ma considération distinguée.

Copie:

M. Roberto Carlini, Directeur EACEA; [REDACTED]

;

[REDACTED], et [REDACTED]